

PROJET DE DÉVELOPPEMENT MUNICIPAL ET DE RÉSILIENCE URBAINE

UNITÉ CENTRALE D'EXÉCUTION (UCE)

TERMES DE RÉFÉRENCE

SPÉCIALISTE ENVIRONNEMENTAL

I. Généralités. –

Le Gouvernement de la République d'Haïti (GRH), représenté par le Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications (MTPTC) a obtenu, un Don de l'Association Internationale de Développement (AID) / Banque mondiale d'un montant de 120 millions de \$ US en vue de financer le coût du Projet de Connectivité Résiliente et d'Accessibilité du Transport urbain (RUTAP).

Afin de concrétiser les différentes activités inscrites à l'ensemble des opérations de la Banque Mondiale gérées par l'UCE, le Ministère devra faire appel à des prestataires qui seront des Entreprises de construction, des Bureaux d'Études, des Consultants indépendants ou des Fournisseurs de biens et de services.

Ainsi pour appuyer l'UCE en matière de coordination des projets, le Ministère utilisera les services d'un Consultant Individuel chargé des Sauvegardes Environnementales du Projet de Connectivité Résiliente et d'Accessibilité du Transport urbain (RUTAP). Il fournira ses services à l'Unité Centrale d'Exécution dans le cadre des Programmes du secteur de Développement urbain en cours d'exécution, financés par la Banque Mondiale.

Objectif des Services de Consultation

La fonction du chargé des sauvegardes environnementales du Projet RUTAP est d'appuyer l'Unité Centrale d'Exécution (UCE) dans le cadre du suivi des études, de la supervision, de la mise en œuvre des travaux et la réalisation de toutes les activités de communication et de sauvegardes environnementales à engager dans le respect des normes et procédures du Gouvernement Haïtien (GOH) et de la Banque Mondiale (IDA).

Ceci s'applique à l'engagement de Consultants et Firmes de consultation diverses pour la réalisation d'études et services professionnels complémentaires pour les aspects environnementaux, ainsi qu'à l'appui à la mise en œuvre de la composante 1 du projet.

II. Tâches et responsabilités

Sous la supervision du Coordonnateur du projet, le Spécialiste en Sauvegardes Environnementales du Projet RUTAP, aura pour mission de planifier et exécuter toutes les activités qui sont prévues dans le document du projet.

Sans être limitatif, il aura à réaliser les activités suivantes constituant les termes de référence qui font partie intégrante du contrat :

| | RESPONSABILITES PRINCIPALES | RESULTATS FINAUX ATTENDUS |
|---|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1 | Préparer les fiches environnementales et sociales de suivi pour les composantes du projet ; | Les fiches environnementales de suivi sont rédigées et disponibles |
| 2 | Vérifier et appliquer le Cadre de Gestion Environnementale et Sociales (CGES) et les Plans de gestion environnementale et sociale (PGES) préparés par les bureaux d'étude pour les projets les plus complexes ; | Rapports sur les PGES, disponibilité des versions finales |
| 3 | Vérifier la prise en compte des recommandations environnementales dans les dossiers d'appels d'offres ; | DAO incluant les dernières versions du CGES et du PGES commentées |
| 4 | Assurer le contrôle qualité au niveau de la mise en œuvre effective des plans de gestion environnementale et sociale des projets. | Les normes établies par le gouvernement haïtien, la Banque Mondiale et la Banque Interaméricaine de Développement pour la gestion environnementale et sociale sont respectées dans toutes les étapes de la mise en œuvre des projets. |
| 5 | Effectuer des visites de terrain pour le suivi de l'application des clauses environnementales des contrats | Les rapports de suivi des visites sont disponibles |
| 6 | Faire la coordination avec les professionnels des firmes de supervision et des entreprises exécutant les projets ; | La coordination avec les professionnels des firmes de supervision et des entreprises est assurée |
| 7 | Réaliser et/ou participer à des réunions avec les firmes de supervision et les entreprises sur la mise en œuvre des clauses environnementales ; | Compte rendu des réunions hebdomadaires, et mensuelles avec les exécutants des contrats de travaux et de supervision |
| 8 | Aider et former les populations des zones vulnérables en matière de protection de l'environnement pour la réduction des risques ; | Organisation d'ateliers, d'audiences publiques et des séances de formation au bénéfice des populations du Nord |

| | RESPONSABILITES PRINCIPALES | RESULTATS FINAUX ATTENDUS |
|----|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 9 | Représenter l'UCE dans les réunions organisées par les partenaires, les autorités locales et la Banque sur les volets techniques des projets ; | Participation effective aux réunions. Compte rendu de réunion |
| 10 | Participer aux missions programmées par la Banque | Le consultant participe aux missions de la Banque ; |
| 11 | Maintenir un système d'information sur les résultats et meilleures pratiques et contribuer à sa diffusion. | Documenter les faits d'exécution |
| 12 | Appuyer les missions d'audit interne et externe au niveau des aspects techniques et environnementaux ; | Toute la documentation rendue disponible aux auditeurs Rapport d'audit technique |
| 13 | Préparer des rapports mensuels d'activités et au besoin des rapports circonstanciés à l'intention du superviseur direct, du bailleur de fond ou de tout autre responsable sur demande. | Les rapports sont soumis avant le 10 de chaque mois et disponibles dans les archives électroniques et physiques du projet. |
| 14 | Contribuer à la préparation des rapports trimestriels et semestriels préparés par la section M&E. | Volet environnemental du rapport transmis la semaine qui suit le trimestre concerné |
| 15 | Vérifier et approuver les paiements sollicités pour les travaux relatifs aux mesures de mitigation suggérées dans les documents de contrats | Travaux de mitigation approuvés et demande de paiement soumis |
| 16 | Exécuter toute autre tâche demandée par l'UCE en lien avec la gestion environnementale du projet | Rapport sur les tâches demandées par l'UCE |

I. 1 Profil du Poste

Le Spécialiste en Sauvegardes Environnementales sera engagé par l'UCE et répondra au Coordonnateur du projet pour tous les aspects environnementaux en conformité aux règles de la Banque Mondiale.

a. Qualifications requises

Profil académique et qualités personnelles

- Avoir un diplôme universitaire en Sciences de l'Environnement, en Géographie, ou tout autre discipline connexe avec l'expertise en gestion environnementale ;
- Avoir une bonne connaissance du processus de développement des collectivités territoriales local ;
- Avoir une bonne connaissance des problèmes réels liés aux phénomènes du changement climatique et aux dégradations de l'environnement haïtien ;
- Avoir l'esprit ouvert sur les pratiques de la bonne gouvernance locale ;
- Bonne connaissance des outils informatiques de base : Windows, logiciel de navigation sur internet, suite bureau de Microsoft Office ;
- Avoir un esprit méthodique et le sens des responsabilités ;
- Être capable de travailler en équipe et être capable de travailler également sous pression.

Expérience

- Avoir au moins cinq (5) ans d'expérience professionnelle générale ;
- Avoir environ cinq (3) ans d'expérience de travail dans le domaine de la gestion environnementale ;
- Avoir déjà travaillé dans des activités de suivi et évaluation de projet serait un atout ;
- Une connaissance des procédures de la Banque mondiale ou d'autres bailleurs de fonds multilatéraux serait un atout ;
- La capacité d'utiliser les logiciels de base, permettant de prendre en charge la rédaction et la saisie de rapports.
- Être originaire du département du SUD ou avoir une bonne connaissance de la Région sud d'Haïti ainsi que ses institutions seraient souhaitables.

Connaissance des langues

- Maîtrise du français et du créole haïtien parlé et écrit ;
- Niveau acceptable en anglais parlé et écrit.

b. Conditions de travail

- La performance du Consultant est évaluée à la fin du contrat sur la base du niveau d'atteinte des objectifs stratégiques de l'UCE ;
- Le travail à effectuer demande une mobilisation intellectuelle intense ;
- Présence au poste au-delà des horaires normaux. Un risque élevé de stress.

III. Honoraires

Le montant des honoraires et les modalités de paiement sont tels que définis dans le Contrat signé entre les parties.

IV. Lieu du poste

La personne sera basée dans le SUD